



ACTUALITÉS DES COLLECTIVITÉS ET SOLUTIONS LOCALES PROPOSÉES PAR INGÉ43



Êtes-vous bien préparés ?



S'adapter et anticiper pour préparer l'avenir.

Recommandations de l'Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Un contexte de risques en perpétuelle et croissante évolution.

Sur la période 2023-2024, les collectivités territoriales ont été une cible importante de la cybercriminalité.

Selon l'ANSSI, elles ont représenté 14 % des incidents de cybersécurité en 2024, soit 218 attaques recensées, dont 25 par rançongiciel (logiciel malveillant qui chiffre les données d'une organisation pour exiger une rançon en échange de leur restitution), avec des impacts majeurs sur les services publics.

Le phishing (hameçonnage, technique de fraude visant à soutirer des informations sensibles via des courriels piégés) a progressé de +26 %, les compromissions de messagerie représentent 30 % des vecteurs d'attaque, et les **fraudes numériques** ont bondi de +36 %.

Ces collectivités fréquemment non sensibilisées aux risques, pas ou sousdotées en solutions de cybersécurité, sont exposées à des risques critiques : vol ou fuite de données sensibles, interruption des services essentiels, et responsabilité juridique en cas de nonrespect du RGPD.

+26%



attaques recensées envers les

collectivités territoriales en 2024

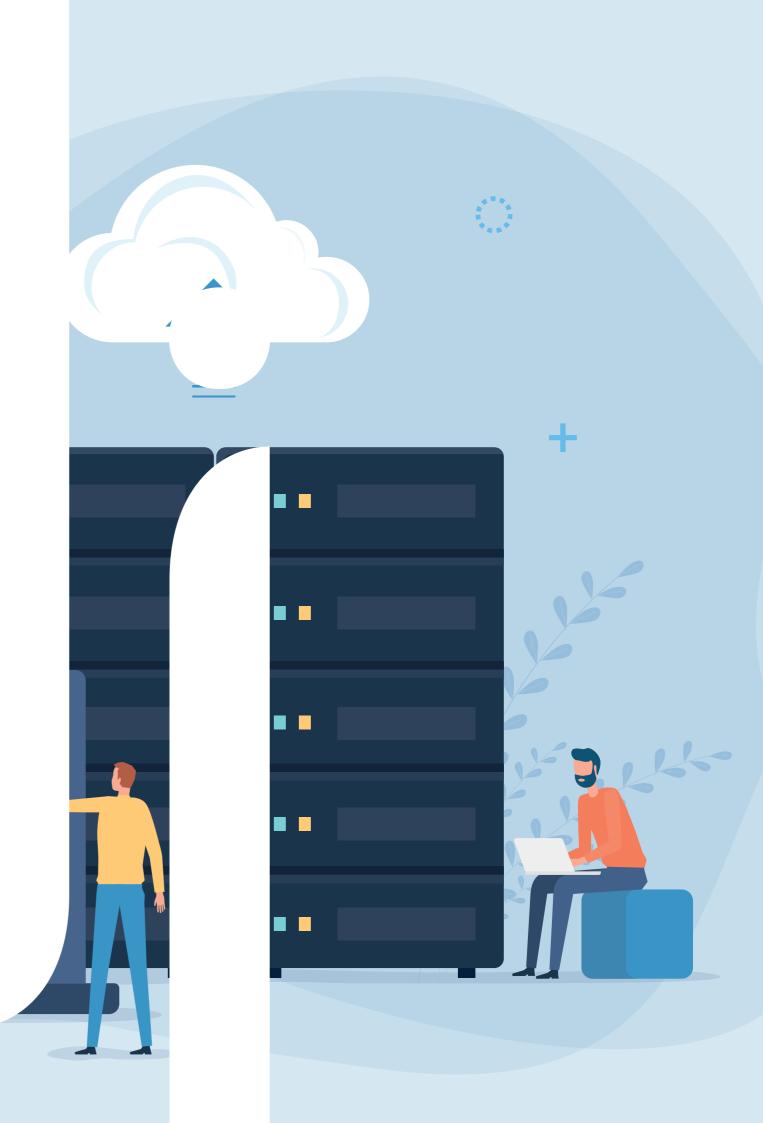
Des outils. des méthodes et un comportement à adopter pour vous protéger.

Face à la montée des cybermenaces, l'ANSSI recommande aux communes et collectivités d'adopter une démarche **proportionnée** mais essentielle pour assurer la sécurité de leurs systèmes d'information:

- Sensibiliser les élus et le personnel aux risques numériques (politique de mots de passe, hameçonnage, sauvegardes)
- Mettre à jour régulièrement les logiciels et systèmes
- Sauvegarder les données sur des supports sécurisés et déconnectés
- ① Limiter les accès selon les fonctions des agents
- Faire appel à des **prestataires de** confiance, idéalement sous contrat
- Prévoir une alimentation électrique de secours pour les équipements critiques
- Planifier la continuité d'activité en cas d'incident informatique



Sur la base de ces recommandations, Ingé43 développe, depuis l'année 2024, une mission de diagnostic des systèmes informatiques des collectivités. L'objectif est de les rendre moins vulnérables aux cyberattaques ou mauvaises pratiques bureautiques.



Ingé43 vous accompagne.

COMMUNE DE CHASPINHAC

Synthèse du rapport de mission d'accompagnement à l'amélioration de la sécurité informatique

Contexte

- Besoin exprimé par la commune : améliorer le système d'information
- · Objectifs de l'accompagnement d'Ingé43 : **Identifier les points de vigilance et proposer un plan d'action** aligné avec les recommandations de l'ANSSI
- Contenu et livrables : demi-journée d'analyse sur site, 1 jour de travail rédactionnel, contact avec les prestataires et restitution sur site.

Remise d'un support de présentation et d'un rapport détaillé sur clé USB.

Constat

- Infrastructure fonctionnelle mais hétérogène
- · Aucune sauvegarde automatisée fiable en place
- Absence de politique de sécurité (mots de passe, antivirus obsolètes, accès partagés)
- · Alimentation de secours insuffisante pour les équipements principaux (box, serveurs, ...)
- Messagerie non professionnelle, sans archivage ni nom de domaine propre

Recommandations

- · Sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques (cybermalveillance.gouv.fr)
- · Mettre en place des sauvegardes régulières et vérifiées
- · Adopter une politique de mots de passe robustes et individuels
- · Installer un antivirus professionnel à jour
- · Structurer la messagerie avec nom de domaine et archivage
- · S'appuyer sur un prestataire de confiance avec contrat annuel
- Sécuriser l'alimentation électrique des équipements critiques

Bilan de l'étude

La commune dispose d'une base technique fonctionnelle mais doit à présent franchir une étape essentielle pour protéger ses données et garantir la continuité de ses services.

Les recommandations formulées sont en phase avec les directives de l'ANSSI et peuvent être mises en œuvre progressivement, avec des coûts maîtrisés.

La cybersécurité est un enjeu de responsabilité publique : chaque action engagée protège les données, les citoyens et la mission de service public.

Coordonnées du référent informatique au sein d'Ingé43 : Laurent Faure • 04 71 07 43 97 • laurent.faure@hauteloire.fr

Témoignage de Monsieur le Maire de la commune de Chaspinhac



M. Bernard ROBERT



La commune avait un besoin de restructurer des éléments qui n'étaient pas conformes à la réglementation notamment au niveau de la sécurité des données et des sauvegardes qui n'étaient pas suffisamment sécurisées.

Nous avons fait appel à Ingé43 pour effectuer un bilan complet de notre système informatique et nous conseiller sur la marche à suivre pour remédier à nos manquements. Après plusieurs rencontres, un état détaillé nous a été transmis en indiquant les points positifs et négatifs de notre système.

Par la suite, nous avons pris contact avec un fournisseur informatique pour passer un contrat annuel permettant des sauvegardes sécurisées des données informatiques.

Il était nécessaire d'avoir les précieux conseils d'Ingé43, ce qui nous a permis de prendre conscience et réaliser que nous n'étions pas suffisamment protégés et que notre travail pouvait disparaitre en un éclair sans pouvoir être récupéré.



Pour aller plus loin : www.cybermalveillance.gouv.fr



Toute l'équipe d'ingé43 est à votre écoute

Un simple appel au **04 71 07 41 71** ou un mail à **contact@inge43.fr** afin de nous présenter votre projet ou votre besoin d'assistance.

Un RDV sera alors fixé rapidement dans vos locaux afin de démarrer la mission.

AGENCE D'INGÉNIERIE DES TERRITOIRES DE HAUTE-LOIRE

Hôtel du Département 1 Place Monseigneur de Galard • CS 20310 43000 Le Puy-en-Velay Cedex contact@inge43.fr

04 71 07 41 71